

# TARIFS

	Location du samedi 8h30 au lundi 08h30		Location une journée en semaine de 08h30 à minuit	
	Tarifs	Cautions	Tarifs	Cautions
<b>Fêtes familiales</b> <i>1 location par foyer et par an</i>	230 €	500 €	150 €	500 €
<b>Associations</b> <i>(Gratuit 1/par an)</i>	130 €	500 €	80 €	500 €
<b>Entreprises</b>	250 €	500 €	180 €	500 €

**Capacité de la salle : 35 personnes**

## Constitution du dossier de location :

Une pré-réservation de la salle peut être effectuée auprès du secrétariat de la mairie. Elle est maintenue pendant 48 heures.

La réservation devient définitive au moment de l'établissement du contrat de location qui est établi par le secrétariat de la mairie sur présentation des pièces suivantes :

- un chèque du montant de la location (qui sera encaissé trois mois avant la location) + un chèque de caution + un chèque d'arrhes (encaissé au moment de la réservation)
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- une attestation de l'assurance engageant votre responsabilité civile

## Conditions de location :

Voir le règlement intérieur de la salle et de son parc.



## Mairie de Buchères

1 Rue de la Mairie - 10800 BUCHÈRES

Tél : 03.25.41.80.17

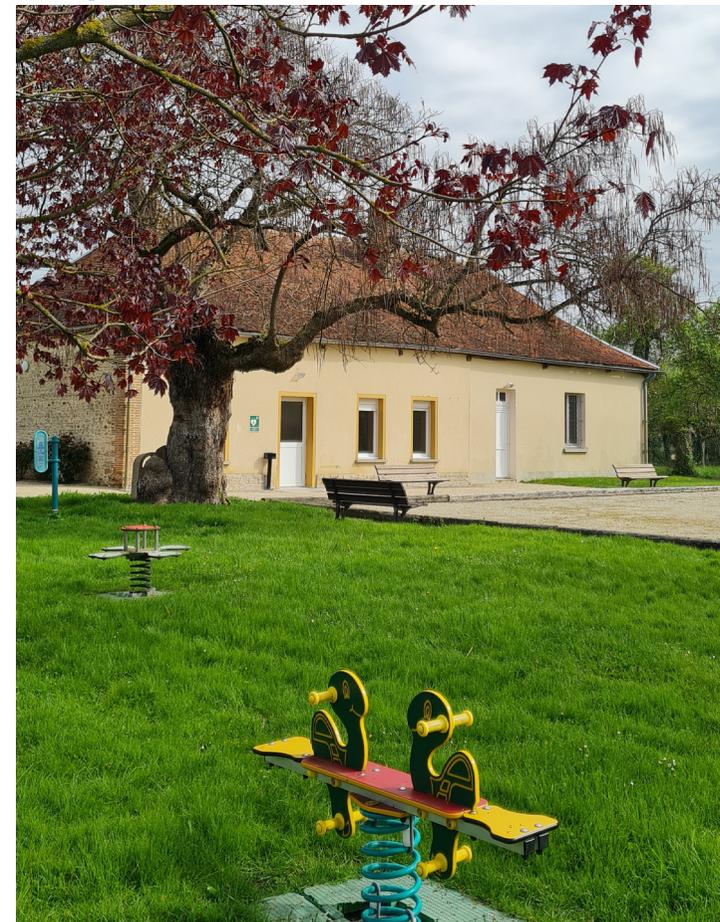
Mail : [commune.bucheres10@wanado.fr](mailto:commune.bucheres10@wanado.fr)

Site internet : [www.ville-bucheres.fr](http://www.ville-bucheres.fr)

 **Buchères**  
Aube en Champagne

# SALLE

# ROLAND THÉPENIER



## SALLE ROLAND THÉPENIER

Rue du Monument  
10800 BUCHÈRES

# Plan de la salle



## Tables et chaises :

- 7 tables (1.60 m x 0.80 m) + 3 tables (1.20 m x 0.60m)
- 35 chaises
- Possibilité de louer les tables et bancs de brasserie pour une utilisation en extérieure selon leur disponibilité. (demande d'utilisation disponible en mairie)

## Cuisine :

- 1 réfrigérateur
- 1 four micro-onde
- 1 cuisinière
- 1 évier bac
- 1 congélateur
- 1 placard à balai

**Stationnement :** Le stationnement se fera uniquement à l'extérieur de l'enceinte.

**Le matériel doit impérativement rester dans la salle. Il ne peut en aucun cas être utilisé à l'extérieur.**

**La salle ne contient pas de vaisselle : vous devrez donc amener le matériel de cuisine.**

**Vous pouvez apporter votre barbecue pour une utilisation en extérieure (dans le respect des consignes de sécurité)**

**L'accès à la salle est limité à 35 personnes et n'est destiné qu'à l'usage de fêtes familiales et/ou de réunions associatives.**

**En cas de nuisances pour lesquelles un élu est dans l'obligation de se déplacer, la salle sera immédiatement fermée et la caution encaissée.**

